



## Conférence thématique MIASA 2024

# La gouvernance régionale en tant qu'expérience : Nouvelles perspectives sur la politique et la durabilité

Université Omar Bongo

Libreville, Gabon 4-6

juillet 2024



Universiteit  
Leiden



## **Introduction**

Le régionalisme fait depuis longtemps partie intégrante de la gouvernance africaine. Dès leur accession à l'indépendance à l'époque de la décolonisation, les États africains ont immédiatement entrepris de créer de nombreuses institutions régionales et sous-régionales pour défendre leurs intérêts. Ces institutions régionales ont depuis élargi leur portefeuille pour assurer la gouvernance dans des domaines tels que la paix et la sécurité, le développement économique, l'environnement, la santé et les affaires humanitaires. Les exemples vont d'organisations bien connues comme l'Union africaine (UA) ou la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à d'autres moins connues comme l'Autorité du lac Tanganyika (ALT) ou la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Les universitaires et les décideurs politiques accordent une plus grande attention aux institutions régionales africaines et attendent beaucoup d'elles.

Cependant, l'engagement académique sur ces développements a jusqu'à présent été dominé par une perspective institutionnelle qui va rarement au-delà des institutions formelles, des chefs d'État et de leurs agendas politiques souvent grandioses. Il existe peu de connaissances sur la manière dont les communautés africaines « sur le terrain » vivent la gouvernance de ces institutions, c'est-à-dire que les chercheurs ont rarement exploré les sites et les acteurs les plus touchés par les normes et les politiques régionales. La conférence MIASA vise à combler cette lacune en examinant la gouvernance régionale en tant qu'expérience, c'est-à-dire telle qu'elle est perçue à travers les réalités vécues, les récits, les pratiques, les perceptions et les cosmologies d'une variété d'acteurs « sur le terrain ». Ces acteurs peuvent être des individus et des groupes (organisés) qui interagissent avec les normes et les politiques régionales, des responsables locaux d'organisations régionales, des groupes de la société civile, des ordres religieux et spirituels, des fonctionnaires du gouvernement national, des dirigeants locaux, des citoyens "ordinaires", etc. Leurs expériences peuvent être contemporaines ou passées, directes ou indirectes, cognitives, affectives, visuelles, corporelles ou autres. En mettant l'accent sur les expériences des communautés africaines, la conférence adopte délibérément une microperspective, c'est-à-dire à travers les réalités vécues et quotidiennes, sur un prétendu macrophénomène, c'est-à-dire les institutions (régionales) et les "grands" programmes politiques. Un tel changement de perspective génère de nouvelles connaissances conceptuelles et empiriques sur les politiques quotidiennes et la durabilité de la gouvernance régionale africaine.

En raison de son caractère exploratoire, la conférence est destinée à transcender les disciplines et les approches méthodologiques. Les contributions exploreront la gouvernance régionale en tant qu'expérience dans un large éventail de domaines politiques.

### **Conférenciers et organisateurs (par ordre alphabétique) :**

Dr André Adjo, Centre national de la recherche scientifique et technologique (CENAREST), Libreville, Gabon

Dr Juliana Appiah, Université du Ghana, Legon, Accra, Ghana

Prof Mamadou Diawara, Directeur MIASA/Université Goethe de Francfort, Allemagne

Dr Fortuné M Mboula, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

Dr Densua Mumford, Université de Leiden, Pays-Bas

Dr Fabert Mensah Ngoma, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

Dr Marko Scholze, Université Goethe de Francfort, Allemagne

Dr Antonia Witt, Institut de recherche sur la paix de Francfort (PRIF), Allemagne

La conférence se déroule dans le cadre du Merian Institute for Advanced Studies in Africa (MIASA) qui a été fondé en 2018 à l'Université du Ghana à Legon/Accra. La conférence fait partie du programme de vulgarisation du MIASA en collaboration avec l'Institut des sciences sur les sociétés (INSS-CNRST) et l'Université Goethe de Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le MIASA est financé par le ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://www.ug.edu.gh/mias-africa/node/1>

## Programme de la conférence

**4 juillet 2024**

---

- 9:00-9:30 **Cérémonie d'ouverture et allocutions de bienvenue**  
Prof Serges Loungou, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), Université Omar Bongo, Libreville  
Dr Grace Diabah et Prof Mamadou Diawara, directrice et directeur de MIASA, Université du Ghana, Accra
- 9 :30-10:30 **Introduction et Brise-glace (session interactive en groupe)**  
Comité d'organisation : André Adjo, Juliana Abena Appiah, Fortuné Matsiegui Mboula, Densua Mumford, Fabert Mensah Ngoma et Antonia Witt
- 10:30-11:00 Pause-café/thé
- 11:00-13:00 **Séance 1 : Expérimenter la gouvernance régionale en temps de crise (politique)**  
**Président** : Fabert Mensah Ngoma ; **Discutant** : Afua Boatemaa Yakohene  
Les crises régionales "sur le terrain" : perspective locale à partir de l'expérience du Program for Young Politicians in Africa (PYPA), *Abdoul Karim Saidou*  
  
Coups d'État militaires, intégration régionale et rhétorique panafricaniste : L'opinion publique dans la région de la CEDEAO, *Anja Osei & Hervé Akincho*  
  
Régionalisme et identité transnationale en Afrique de l'Ouest questionnés par le « bas », *Hanza Diman*  
  
Analyse de la coordination de la politique régionale en matière de santé dans l'espace CEMAC : cas de l'OCEAC, André Adjo
- 13:00-14:00 Déjeuner
- 14:00-15:30 **Séance 2 : Expériences en matière de gouvernance commerciale régionale**  
**Président** : Antonia Witt ; **Discutant** : Juliana Appiah  
  
Traverser les frontières, réparer les ponts : Perspectives des commerçants nigériens sur les accords commerciaux de la CEDEAO au Ghana, *Adeyemi Johnson Ademowo*  
  
La Communauté économique des pays des Grands Lacs et les petits commerçants transfrontaliers : L'expérience du régionalisme par les gouvernés, *David Ngendo-Tshimba*

Impact de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine sur les femmes commerçantes transfrontalières en Afrique de l'Ouest, *Ruth Abiola Adimula & Adebussyi Isaac Adeniran*

15:30-16:00 Pause-café/thé

16:00-17:30 **Séance 3 : Expérimenter la gouvernance régionale en temps de conflit (violent)**

**Président** : Christian Wali Wali ; **Discutant** : Densua Mumford

Gouvernance régionale et communautés africaines : Explorer les expériences de la SADC et son impact sur les communautés locales dans la gestion des conflits en Afrique. Le cas du Mozambique, *Arthur Fidelis Chikerema*

Qu'est-ce qui fait une expérience ? Singularité, rumeurs et (non-)interactions comme multiplicateurs dans les interventions régionales africaines, *Sophia Birchinger*

19:00 Dîner

## 5 juillet 2024

---

9:00-10:30 **Séance 4 : La frontière comme lieu d'expérience de la gouvernance régionale**

**Président** : Augustin Emame ; **Discutant** : Antonia Witt

Frontière entre le Nigeria et le Bénin : Corruption, attitudes xénophobes et phénoménalité de la gouvernance régionale en Afrique de l'Ouest, *Idowu Emmanuel Adeniyi*

Les processus de régulation de la frontière en zone CEMAC : dynamiques formelles et informelles de (dé-)construction du sentiment régional, *Lazare Koé Ndzomo*

Les pratiques frontalières à l'épreuve du protocole de libre circulation des personnes et des biens de la CEDEAO : Cas de la frontière d'Aflao entre le Togo et le Ghana (1975-2022), *Halourou Maman*

10:30-11:00 Pause-café/thé

11:00-12:30 **Séance 5 : L'expérience des politiques d'intégration économique**

**Président** : Mamadou Diawara ; **Discutant** : Adebussyi Isaac Adeniran

L'adhésion de l'Afrique à l'Agenda 2063 : Le cas ghanéen, *Esther Adjoa Asamoah*

La diaspora africaine en tant qu'agence d'intégration régionale : Le cas de la diaspora ghanéenne, *Afua Boatemaa Yakohene*

Au-delà des projecteurs : Le principe de libre circulation des biens et des personnes en milieu rural ivoirien, *Loroux Serge Pacome Junior Djokouri*

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-17:00 **Visite conjointe d'une institution sous-régionale à Libreville**

19:00 Dîner

## **6 juillet 2024**

9:00-10:30 **Séance 6 : Expérimenter la gouvernance régionale : Expériences des citoyens**

**Président** : André Adjo ; **Discutant** : Abdoul Karim Saidou

Expériences des architectes au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est : L'accord de reconnaissance mutuelle, *Marylyn Mumbua Musyimi* Perceptions et appropriation des accords et conventions de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) par les populations riveraines du lac Tchad, *Armel Sambo*

Obstacles au commerce au sein de la CEDEAO : le cas du Ghana, *Amina Tondi & Juliana Abena Appiah*

10:30-11:00 Pause-café/thé

11:00-12:30 **Séance 7 : La diplomatie régionale en tant qu'expérience**

**Président** : Fortuné Matsiegui Mboula ; **Discutant** : André Adjo

Les diplomates burkinabés dans la construction de l'intégration ouest africaine, *Salif Kiendrebeogo*

La médiation diplomatique et la genèse de l'intégration panafricaine : Révéler le rôle des diplomates dans la formation de l'unité régionale, *Abraham Ename Minko*

Comprendre le rôle des diplomates dans l'intégration régionale : Le cas de la Communauté d'Afrique de l'Est, *Caroline Shisubili Maingi*

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-15:30 **Session interactive avec des acteurs de la société "Expérience de la gouvernance régionale formelle et informelle".**

15:30-16:00 Pause-café/thé

16:00-17:30 **Séance de clôture**

19.00 Dîner

## Résumés

### **Ruth Abiola Adimula & Adebusuyi Isaac Adeniran : Impact de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine sur les commerçantes transfrontalières en Afrique de l'Ouest**

Le document interroge les questions de recherche sur l'évaluation de la base de connaissances des femmes commerçantes transfrontalières sur l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine dans certaines frontières de l'Afrique de l'Ouest, en enquêtant sur les défis liés au genre et à la sécurité couvrant neuf (9) communautés au Nigéria, en République du Bénin et au Togo. Les obstacles au commerce empêchent notamment les femmes africaines de bénéficier de l'intégration régionale en raison du niveau élevé de pauvreté et du manque d'éducation. Méthodes de recherche qualitatives et quantitatives adoptées. Des entretiens approfondis (IDI) et un questionnaire sur les expériences des femmes commerçantes transfrontalières ont été utilisés. Les résultats ont établi que 71% des personnes interrogées n'avaient aucune connaissance de l'AfCFTA ; 68% des commerçantes reconnaissent les différences d'accès aux infrastructures commerciales entre les hommes et les femmes ; 93% reconnaissent que les variations des taux de change affectent leur rentabilité et la viabilité de leurs entreprises ; 86% des personnes interrogées pensent qu'il existe des disparités dans l'accès aux ressources financières et aux capitaux pour les hommes et les femmes ; 89% reconnaissent que la discrimination fondée sur le genre affecte les opportunités économiques et les résultats pour les femmes dans le commerce transfrontalier. L'étude a conclu que bien que le projet AfCFTA ait été adopté en mai 2019, il y a une pénurie d'études, l'information et la communication sur le projet AfCFTA sont très faibles en général et les principaux bénéficiaires des dispositions ne sont généralement pas conscients du contenu et des avantages, couplés à des défis de sécurité et de discrimination de genre. Il a été recommandé que le soutien du gouvernement et des politiques favorables favorisent les petites entreprises de femmes commerçantes, promeuvent l'inclusion économique et l'égalité des chances ; le soutien financier et les prêts pourraient promouvoir leurs entreprises ; tandis que la formation et le perfectionnement seraient des politiques viables pour leur développement.

### **Adeyemi Johnson Ademowo : Traverser les frontières, réparer les ponts : Les perspectives des commerçants nigériens sur les accords commerciaux de la CEDEAO au Ghana**

Traverser les frontières, réparer les ponts : Les perspectives des commerçants nigériens sur les accords commerciaux de la CEDEAO au Ghana La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a établi sa zone de libre-échange en 1990 et a adopté son tarif extérieur commun vingt-cinq ans plus tard, en janvier 2015 ; pourtant, de nombreux commerçants transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest s'inquiètent toujours de l'efficacité des nombreux traités relatifs au commerce dans la région. Cette étude se penche sur les expériences et les perspectives des commerçants nigériens opérant au Ghana, en examinant leurs interactions dans le cadre des accords commerciaux de la CEDEAO. Elle cherche à comprendre comment ces commerçants perçoivent les avantages et les obstacles présentés par les politiques commerciales régionales, notamment la loi sur le Centre de promotion des investissements du Ghana et la politique de promotion du libre-échange de la CEDEAO. Grâce à une combinaison d'entretiens avec des informateurs clés, de discussions de groupe et d'analyse de documents

politiques pertinents, la recherche étudie les stratégies déployées par les commerçants nigériens pour tirer parti des dispositions commerciales de la CEDEAO, naviguer dans les paysages réglementaires et surmonter les obstacles au commerce transfrontalier. En outre, elle évalue le rôle joué par la Nigerian Union of Traders Association in Ghana (NUTAG) dans la défense des droits et des intérêts des commerçants nigériens et dans la promotion de la coopération entre les parties prenantes au sein de l'environnement commercial. Grâce à une exploration approfondie de ces dynamiques, l'étude vise à donner un aperçu des réalités nuancées du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest et à contribuer aux discussions entourant l'amélioration des mécanismes de facilitation du commerce régional.

**Idowu Emmanuel Adeniyi : Frontière entre le Nigeria et le Bénin : Corruption, attitudes xénophobes et phénoménalité de la gouvernance régionale en Afrique de l'Ouest** La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pour objectif de créer un réseau politique, une région sans visa et sans frontière où la population peut circuler librement et accéder au potentiel économique des États membres. Toutefois, l'expérience a montré que les barrières linguistiques, les attitudes xénophobes et la corruption aux frontières de nombreux États membres entravent souvent la réalisation de ces objectifs. S'inspirant de mon expérience d'ancien journaliste qui a visité la frontière entre le Nigeria et le Bénin (Seme-Krake) et y a réalisé un reportage, puis une étude ethnographique sur le vécu des victimes d'extorsion/de xénophobie à la frontière, cette étude examine le rôle des rabatteurs - également connus sous le nom de Kelebe - qui, de connivence avec les services d'immigration béninois, extorquent les voyageurs/commerçants à la frontière et soumettent nombre d'entre eux à des mauvais traitements xénophobes. L'étude examine comment les rabatteurs et les fonctionnaires de l'immigration des deux pays contournent le protocole de libre circulation de la CEDEAO dans la région. En utilisant la phénoménologie comme modèle théorique, l'étude explore la phénoménologie de l'expérience des victimes et contribue au processus de renforcement de la gouvernance régionale et à la perturbation des pratiques injustes à la frontière. Je considère la frontière comme un site propice à l'intégration régionale, bien qu'elle soit devenue un lieu de division, de corruption et d'injustices. L'étude est guidée par les questions suivantes : Que vivent les voyageurs/commerçants des deux pays au cours de leur voyage à la frontière ? Comment l'extorsion, la conscience xénophobe et la dichotomie linguistique constituent-elles un obstacle au libre-échange et à la circulation des personnes à la frontière ? L'auteur affirme que pour avoir une gouvernance régionale efficace, la communication est essentielle, d'où la nécessité d'engager la population de la région dans des programmes d'échanges culturels et de garantir la stabilité économique des États membres afin de décourager la contrebande et d'autres formes de corruption aux frontières.

**André Adjo: Analyse de la coordination de la politique régionale en matière de santé dans l'espace CEMAC : cas de l'OCEAC**

Depuis 1994, année de création de la CEMAC, le modèle de gouvernance sous régional adopté et implémenté par la CEMAC est essentiellement inspiré et porté par les institutions intergouvernementales. Le format de cette gouvernance se base sur la coopération interétatique par le biais, entre autres, des agences ou entités spécialisées. Ces agences ont pour vocation de mettre en œuvre les politiques publiques sous régionales dans les secteurs qui justifient leur existence. Ainsi, les agences spécialisées peuvent être un instrument de mesure de la qualité et du niveau de coopération entre les États constitutifs de cet ensemble sous régional. La gestion de la pandémie de la COVID-19 a vu au premier plan une de ces agences spécialisées, c'est-à-dire l'Organisation de Coordination pour la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale



(OCEAC). Cette étude a donc pour objet, d'interroger la qualité et le niveau de coordination/coopération des politiques sous régionales en matière de santé à travers le déploiement de l'OCEAC.

### **Anja Osei & Hervé Akinocho : Coups d'État militaires, intégration régionale et rhétorique panafricaniste : L'opinion publique dans la région de la CEDEAO**

Afin de renforcer la paix, la sécurité et la démocratie, l'Union africaine (UA) a élaboré une norme anti-coup d'État qui condamne les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Dans le cadre de l'architecture de paix et de sécurité, les organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont joué un rôle central. Dans la pratique, cependant, l'application de la norme a été incohérente et n'a pu empêcher ni la prolongation des mandats présidentiels au-delà des limites constitutionnelles, ni la récente série de coups d'État militaires en Afrique. En Afrique de l'Ouest en particulier, les efforts de la CEDEAO pour s'opposer aux récents coups d'État ont fini par plonger la sous-région dans une crise plus profonde, avec le retrait déclaré du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Cet article présente les premiers résultats d'une enquête d'opinion publique en cours en Afrique de l'Ouest, financée par le pôle d'excellence SCRIPS de la Freie Universität Berlin en collaboration avec le Centre de recherche et de sondages d'opinion (CROP) au Togo. Nous tentons de répondre aux questions suivantes : Comment la population perçoit-elle les derniers développements politiques dans la région ? Quelle est la signification de la rhétorique panafricaniste utilisée par certains des leaders du coup d'État ? Quelles sont les attentes de la population en matière d'intégration régionale et que pense-t-elle des sanctions et des interventions extérieures ? Qu'entendent-ils par unité africaine ? Nous nous concentrons à la fois sur les pays ayant connu un coup d'État, comme le Niger, et sur des cas contrastés qui n'ont pas connu de coup d'État militaire. Sur la base de nos données empiriques, nous avancerons quelques arguments théoriques sur les perspectives d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et sur la nécessité de renforcer non seulement la capacité des organisations régionales à construire la paix, mais aussi à rendre la gouvernance des États membres plus responsable vis-à-vis de la population.

**Esther Adjoa Asamoah : L'adhésion de l'Afrique à l'Agenda 2063 : Le cas ghanéen** Les cadres et les politiques de développement de l'Afrique sont encore nombreux. Pourtant, il semble y avoir un décalage entre eux et le développement sur le terrain. Les politiques de développement sont censées changer et transformer leur zone de mise en œuvre. Quel est donc le défi que doit relever l'Afrique pour mener à bien ses politiques de développement ? L'Agenda 2063, le plan quinquennal de l'Afrique, devrait tout mettre en perspective. Il regroupe toutes les initiatives de développement existantes sur le continent et fait du citoyen africain le principal moteur de la réalisation de "l'Afrique que nous voulons". L'Agenda 2063 se veut participatif et centré sur les personnes. Il est né d'une série de consultations et de "conversations" avec diverses parties prenantes dans tous les secteurs et dans toute la société. Mais la question demeure. Les Africains s'approprient-ils vraiment ce programme de développement ? Cette étude a évalué le niveau de participation et d'appropriation de l'Africain moyen pour lequel ce grand dessein a été créé, en utilisant le Ghana comme étude de cas. Une approche qualitative a été utilisée comme méthodologie pour cette étude. Elle s'est concentrée sur le processus et les expériences des personnes interrogées issues des secteurs formel et informel du Ghana et des fonctionnaires de la Commission nationale de planification du développement. Ces données non numériques ont été collectées par le biais d'entretiens semi-structurés. L'étude s'est également appuyée sur la littérature provenant de sources de données secondaires pour tirer des conclusions globales. Les résultats ont montré que l'Africain moyen n'adhère pas à l'Agenda 2063. Les données recueillies montrent que les Ghanéens et, par extension, les Africains, n'ont qu'un très faible niveau

d'appropriation et d'intérêt pour la direction que prendra l'Afrique au cours des cinquante prochaines années. Cette situation est principalement due au manque de communication, à l'insuffisance des moyens financiers et à la faible sensibilisation des citoyens. L'étude a également révélé une forte corrélation entre la communication et la participation. Enfin, l'étude recommande également que pour qu'il y ait une participation active, une communication intensive doit être mise en place, car elle n'est pas négociable.

### **Sophia Birchinger : Qu'est-ce qui fait une expérience ? Singularité, rumeurs et (non) interactions comme multiplicateurs dans les interventions africaines**

La discipline des relations internationales (RI) aborde principalement l'étude de la gouvernance de la sécurité régionale à travers une optique institutionnaliste et descendante. Cependant, cette focalisation sur les normes, les cadres politiques et les structures institutionnelles, telles que l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), néglige souvent la manière dont les citoyens vivent la gouvernance régionale et sous-régionale de la sécurité. En intégrant la perspective émergente du quotidien dans les relations internationales, la recherche sur la paix au quotidien et la littérature sur les interventions africaines, ce document de réflexion explore ce qui fait une expérience dans les contextes d'intervention (non) militaire et comment les expériences singulières (individuelles ou de groupe) façonnent les récits collectifs. S'appuyant sur des entretiens et des groupes de discussion sur les expériences des citoyens concernant les interventions de l'UA et de la CEDEAO en Gambie depuis 2016, ce document de réflexion examine les récits des citoyens sur les interactions directes (corporelles) et indirectes (audiovisuelles) avec ces interventions. Il démontre comment les expériences singulières voyagent au sein d'une société intervenante. En conséquence, je soutiens qu'une expérience émerge d'une (non-)interaction qui peut être (in-)directe, (audio-)visuelle ou corporelle. Ces (non)interactions, qu'elles soient singulières ou largement répandues, traversent l'espace, le temps et, dans une certaine mesure, les hiérarchies sociales. La multiplication des processus de diffusion de nouvelles, de ragots et de rumeurs constitue une "vie collective" à travers l'intervention. Par conséquent, ces (non-)interactions singulières façonnent les récits des sociétés d'accueil sur l'intervention et, en fin de compte, la perception et le soutien du public pour les interventions régionales. En apportant des éclairages à la fois empiriques et conceptuels, ce document de réflexion se joint à l'appel à accorder une plus grande attention à la dimension expérientielle des interventions africaines et de la gouvernance (de la sécurité) régionale.

### **Arthur Fidelis Chikerema : Gouvernance régionale et communautés africaines : Explorer les expériences de la SADC et son impact sur les communautés locales dans la gestion des conflits en Afrique. Le cas du Mozambique**

L'Afrique est en proie à des conflits liés aux ressources et à des conflits électoraux. Ces contestations tendent à avoir des effets considérables sur la stabilité et le développement du continent. Les communautés locales ont été victimes de manigances insensibles qui ont eu un impact considérable sur la sécurité humaine dans la province septentrionale de Cabo Delgado au Mozambique. L'approche laxiste et la complaisance de la SADC ont été condamnées par les acteurs politiques. La demande d'assistance et de soutien du Mozambique auprès des États membres a été notée avec inquiétude, l'organisme régional exprimant sa solidarité continue avec le Mozambique". L'insurrection aurait été déclenchée par la pauvreté, le manque d'opportunités socio-économiques, la marginalisation, l'inégalité et la frustration des jeunes en raison d'un conflit prolongé et non résolu dans le pays. La recherche explore les perceptions, les attitudes et l'engagement des communautés mozambicaines à l'égard de la gouvernance régionale. En outre, l'étude analysera l'étendue et la nature de la participation communautaire aux processus de prise de décision par lesquels les communautés locales peuvent contribuer à la formulation des

politiques et à la prise de décision dans le contexte de la gouvernance régionale. L'étude déploiera une approche mixte pour recueillir des données qualitatives et quantitatives, ce qui permettra une exploration complète des expériences des communautés africaines au Mozambique dans le cadre de la gouvernance régionale de la SADC. L'étude s'interroge sur le niveau de connaissance et de compréhension des initiatives de gouvernance régionale de la SADC parmi les communautés locales du Mozambique et sur l'efficacité de la participation communautaire pour garantir un engagement et une autonomisation significatifs des communautés. L'étude recommande d'améliorer la participation communautaire, de renforcer les mécanismes de gouvernance, de promouvoir l'inclusivité et d'aligner les politiques régionales sur les besoins et les aspirations des communautés locales au Mozambique.

### **Hanza Diman : Régionalisme et identité transnationale en Afrique de l'Ouest questionnés par le « bas »**

La création de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Afrique (CEDEAO) en 1975 matérialise l'ambition de rassembler les spécificités et les intérêts socio-économiques et politiques des États membres pour constituer un régionalisme fort et utile. Aussi était-il envisagé à l'époque et au fil de la marche de l'histoire mouvementée de la CEDEAO, peut-on affirmer, de faire émerger et de consolider une identité et une appartenance transnationales aux citoyens et citoyennes de la sous-région ouest africaine. Dans le même ordre de considération, le régionalisme et la transnationalité identitaires sont pensés au niveau macro (institutionnel) s'autorenforcer dans l'intérêt majeur des ressortissants et ressortissantes des pays membres. Que peut vouloir, en effet, signifier « identité transnationale » et « régionalisme » sous un angle micro ou non institutionnel ? Cette contribution se veut une réflexion exploratoire qui investit ce questionnement. Dans cette perspective, l'auteur fait interagir les termes « régionalisme » et « identité transnationale » et propose une analyse axée principalement sur les expériences des acteurs non-institutionnels. Il y est question de prioriser une compréhension décentrée de l'appréciation institutionnelle dominante de ces termes vers les vécus contextualisés du « bas », c'est-à-dire ceux des citoyens et citoyennes ouest africains tout court. Cette approche par le « bas » s'avère intéressante à étudier surtout à ce moment clé où le retrait annoncé du Niger, Mali et du Burkina Faso de la CEDEAO ne cesse de susciter des débats et fait craindre un dérégionalisme. Dans de telles conditions, repenser le régionalisme dans l'espace CEDEAO et l'arrimer aux réalités des composantes non-institutionnelles devient plus qu'un enjeu. Sur le plan méthodologique, j'adopte une démarche d'analyse intertextuelle pour apporter des éléments de réponse à la question posée plus haut.

### **Louroux Serge Pacome Djokouri : Au-delà des projecteurs : Le principe de libre circulation des biens et des personnes en milieu rural en Côte d'Ivoire**

Dès sa création en 1975, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se donne pour mission de promouvoir la coopération et l'intégration économique sous régionale. Pour remplir sa mission, elle se fixe plusieurs objectifs. Ainsi, la politique de la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO s'est présentée comme un élément majeur pour les ressortissants de ladite communauté. Au nom de ce principe, nombreux sont les ressortissants de la CEDEAO qui migrent vers le milieu rural ivoirien. Cependant, en raison de leur éloignement des zones urbaines, les réalités vécues par ces populations passent sous silence. Cette étude vise à analyser les obstacles et les stratégies mobilisées par les ressortissants de la CEDEAO pour leur intégration et leur libre circulation en milieu rural ivoirien. Il se fonde sur une méthodologie combinant des données bibliographiques et des données de terrain. La littérature sur l'immigration et le foncier servent de base théorique. L'essentiel du travail

pratique s'appuie sur des données empiriques et des entretiens qualitatifs réalisés dans cinq villages du département de Gagnoa. Situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, le département de Gagnoa est considéré comme un espace très attractif et cosmopolite, car devenu l'une des directions privilégiées des ressortissants de la CEDEAO en raison de son climat et de sa végétation favorables à l'agriculture. La comparaison des données permet d'aboutir à des résultats provisoires. Il ressort que le principe de la libre circulation est un facteur important d'immigration. Cependant, il bute souvent sur des réalités locales. Pour assurer leur intégration, les migrants développent de nouvelles matrices en intégrant ou créant des communautés linguistiques, religieuses, ethniques et même politiques.

### **Salif Kiendrebeogo : Les diplomates burkinabés dans la construction de l'intégration ouest-africaine**

Question de recherche : Quelle analyse historique peut-on faire du rôle des diplomates burkinabè dans la construction de l'espace sous régional dans un contexte de retrait du pays de la CEDEAO?

Méthode : L'étude s'est inscrite dans une approche de micro histoire qui a consisté à confronter les informations émanant des entretiens thématiques et des récits de vie à celles fournies par d'autres sources notamment les archives, la littérature, l'audio-visuel, la presse, l'internet et l'observation directe.

Résumé du projet/des résultats : Le Burkina Faso accède à l'indépendance en 1960, devenant désormais un acteur des relations internationales capable de nouer des relations diplomatiques avec d'autres Etats et d'adhérer à des organismes régionaux et sous régionaux. Ainsi, le pays a adhéré au nom de l'idéal de liberté et d'égalité tel que défini dans la charte des Nations Unies aux organisations régionales suivantes : Conseil de l'entente, Union Africaine et Malgache, l'Union africaine, l'Autorité du Liptako Gourma, Comité inter-Etat de Lutte contre La Sècheresse au Sahel (CISS), la Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la CEN-SAD, etc. De Maurice Yaméogo à Ibrahim Traoré en passant par Sangoulé Lamizana, Seye Zerbo, Thomas Sankara, Blaise Compaoré, Rock Marc Christian Kaboré, tous les régimes ont envoyé des diplomates pour participer à la construction de l'intégration sous-régionale à travers le Conseil de l'entente, la CEDEAO, l'UEMOA, etc. La question qu'on se pose comment les diplomates burkinabè ont participé à cette construction régionale, quels ont été leur rôle sur le terrain de l'intégration ? Nous examinerons la question de leur contribution en se focalisant sur le récit de vie de Kadré Desiré Ouedraogo qui fut Président de la commission de la CEDAO de 2012 à 2016 dans un contexte de retrait du Burkina Faso de l'institution

### **Caroline Cherono Maingi : Comprendre le rôle des diplomates dans l'intégration régionale: Le cas de la Communauté d'Afrique de l'Est**

Introduction : Les diplomates jouent un rôle essentiel dans l'avancement de l'intégration régionale en facilitant les négociations, en encourageant la collaboration et en réglant les différends entre les États partenaires. Leur expertise diplomatique permet de surmonter divers obstacles, notamment politiques, économiques et socioculturels, qui entravent la progression des efforts d'intégration régionale. Cette étude examine le rôle des diplomates dans la promotion de l'intégration régionale au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

Question de recherche : Quelles sont les principales fonctions et contributions des diplomates dans la facilitation du processus d'intégration régionale au sein de la CAE ?

Résultats de la recherche : Grâce à un examen approfondi de la littérature existante et à l'analyse de données primaires et secondaires, cette étude met en lumière le rôle important joué par les

diplomates dans la promotion de la collaboration, du dialogue et de la recherche d'un consensus entre les États partenaires. Les résultats révèlent que les diplomates jouent un rôle crucial de médiateurs, de négociateurs et de facilitateurs, œuvrant à la promotion d'objectifs et d'intérêts communs au sein de la CAE. Toutefois, certaines missions étrangères dotées de capacités politiques et économiques plus puissantes jouent un rôle plus prononcé que d'autres.

Données primaires et secondaires essentielles : Les sources comprendront des entretiens avec des diplomates, des questionnaires et l'analyse de communications et d'accords diplomatiques, ainsi que des articles et des rapports universitaires sur les efforts d'intégration régionale dans la région de l'Afrique de l'Est.

Conclusion : Cette étude souligne l'importance de l'engagement diplomatique pour faire avancer le programme d'intégration de la CAE et renforcer la coopération entre les États membres de la CAE.

### **Halourou Maman : Les pratiques frontalières à l'épreuve du protocole de libre circulation des personnes et des biens de la CEDEAO : Cas de la frontière d'Aflao entre le Togo et le Ghana (1975-2022)**

En 1975, après près d'un quart de siècle d'indépendance, les pays africains, en particulier ceux situés à l'Ouest du continent, se rendirent à l'évidence des avantages qu'ils gagneraient en abolissant leurs frontières héritées de la colonisation afin de booster leur développement à travers une coopération et une intégration sous-régionale. Cette volonté s'est concrétisée par la création de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 28 mai 1975. Celle-ci a tout de suite institué le système de la libre circulation des personnes et des biens au sein des pays membres de l'espace. Près de 30 ans après la mise sur pied de ce système de la CEDEAO, il est fort improbable que la réalité vécue sur le terrain par la population soit conforme aux textes prévus par l'organisation. Par rapport à cette donnée, une interrogation se soulève. Quel est le degré d'application du principe de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO de sa création à 2023 ? Pour répondre à cette question, nous allons explorer d'une part, les sources documentaires portant sur les textes de la CEDEAO et leur mise en application, et d'autre part, recueillir les informations orales auprès des personnes ressources sur la question de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO. L'analyse de contenu de ces diverses sources exploitées révèle qu'il y aurait un hiatus entre les textes de l'institution sous-régionale et la réalité vécue sur le terrain par les populations. La présente proposition de communication s'attèlera à élucider le degré d'application des instruments de coopération et d'intégration de la CEDEAO à la lumière des pratiques courantes basées sur l'exemple de la frontière d'Aflao située le Togo et le Ghana de 1975 à 2023.

### **Abraham Ename Minko : La médiation diplomatique et la genèse de l'intégration panafricaine : Révéler le rôle des diplomates dans la formation de l'unité régionale**

Question de recherche : Comment les efforts de médiation diplomatique contribuent-ils à l'établissement et au développement de l'intégration panafricaine, et quels sont les mécanismes sous-jacents par lesquels les diplomates façonnent l'unité régionale ?

Résumé du projet/résultats : Cette recherche étudie le rôle central de la médiation diplomatique dans la promotion de l'intégration panafricaine, en mettant en lumière les mécanismes complexes par lesquels les diplomates influencent l'unité régionale. En utilisant un cadre analytique multidimensionnel, cette étude se penche sur les instances historiques et les dynamiques contemporaines pour élucider l'évolution du paysage de la coopération panafricaine et les interventions diplomatiques qui ont propulsé ses progrès. En examinant des études de cas allant de la formation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à des initiatives modernes telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), cette recherche met en lumière les

stratégies nuancées employées par les diplomates pour naviguer dans les complexités géopolitiques et favoriser le consensus entre les diverses nations africaines. Grâce à une analyse approfondie des archives diplomatiques, des entretiens avec des acteurs clés et de la littérature scientifique, cette étude révèle le rôle crucial des acteurs diplomatiques dans la facilitation du dialogue, l'atténuation des conflits et la promotion de la confiance entre les États membres. En outre, cette recherche met en évidence l'importance des facteurs culturels, historiques et idéologiques dans l'élaboration des approches diplomatiques de l'intégration panafricaine, illustrant l'interaction dynamique entre les intérêts nationaux et les aspirations continentales. En synthétisant les données empiriques et les idées théoriques, cette étude contribue à une meilleure compréhension des processus complexes qui sous-tendent l'intégration régionale en Afrique et souligne la pertinence durable de la médiation diplomatique pour faire avancer les aspirations collectives à l'unité, à la prospérité et à la paix.

Principales données primaires ou secondaires : Archives diplomatiques de divers pays africains et organisations internationales. Entretiens avec des diplomates, des décideurs et des experts de l'intégration régionale africaine. Littérature scientifique sur la diplomatie, l'intégration régionale et la politique africaine.

### **Marylyn Mumbua Musyimi : Expériences des architectes au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est : L'accord de reconnaissance mutuelle**

Ce document explore les expériences des architectes au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) dans le cadre de l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM). A travers la question de recherche : Comment les architectes vivent-ils l'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et comment s'y retrouvent-ils dans la dynamique de la gouvernance régionale ? Résumé de l'étude : La gouvernance régionale façonnant de plus en plus les pratiques et les normes professionnelles, il est essentiel de comprendre les réalités vécues par les architectes qui naviguent dans cette dynamique. S'appuyant sur des méthodes de recherche qualitative, notamment des entretiens et des observations ethnographiques, cet article se penche sur les défis, les opportunités et les perceptions des architectes opérant dans le contexte de la CAE. Le projet vise à découvrir comment les architectes naviguent dans les processus de certification, la collaboration transfrontalière, les cadres réglementaires et les réseaux professionnels dans le contexte de la CAE. En se concentrant sur les expériences des architectes, l'étude met en lumière la micro-politique et les réalités quotidiennes des professionnels dans les cadres d'intégration régionale. Les sources de données primaires comprennent des entretiens avec des architectes exerçant dans la région de l'EAC, permettant de recueillir des informations sur leurs expériences, leurs perspectives et les défis liés à l'ARM. Des observations ethnographiques complètent les entretiens, fournissant une compréhension nuancée des interactions des architectes avec les structures de gouvernance régionale. Les sources de données secondaires comprennent la littérature scientifique, les documents politiques et les rapports sur l'intégration régionale et la mobilité professionnelle au sein de la CAE.

### **Lazare Koe Ndzomo : Les processus de régulation de la frontière en zone CEMAC : dynamiques formelles et informelles de (dé-)construction du sentiment régional**

L'objectif de cette réflexion est de montrer comment les acteurs officiels (police, gendarmerie, douane, eaux et forêts, etc.) et informels (commerçants occasionnels ou permanents, réseaux de contrebandes, relations familiales intercommunautaires, etc.) agissant au niveau des frontières des pays de la CEMAC influencent concrètement la mise en œuvre de l'intégration régionale. Pour ce faire, la mobilisation du concept de « régulation » en tant que catégorie analytique vise à mettre en exergue les rôles, les enjeux, les mécanismes et les stratégies qui structurent ces interrelations. Il s'agit dans ce travail de répondre à la question centrale suivante : en quoi les

logiques de ces acteurs constituent-elles des dynamiques de construction ou de déconstruction du sentiment régional, entendu comme volonté de s'intégrer ? Les développements qu'induit cette question s'appuieront sur la méthode inductive, en procédant in situ à la collecte des données, notamment au niveau de la frontière entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale (zone de Campo) d'une part, et entre le Cameroun et le Gabon (Kye-ossi, Ambam) d'autre part. Plus précisément, ce travail préliminaire va se traduire en une observation des flux commerciaux, la typologisation de la nature des échanges et la qualité des rapports, la consignation des difficultés rencontrées par les acteurs de même que les différentes stratégies pour les contourner, etc. Ces données seront ensuite interprétées grâce au recours à l'institutionnalisme sociologique pour montrer comment les croyances, les pratiques, les règles et les perceptions « instituées » déterminent effectivement la qualité de l'intégration régionale dans cette sous-région.

### **Abdoul Karim Saidou : Les crises régionales "sur le terrain" : perspective locale à partir de l'expérience du Program for Young Politicians in Africa (PYPA)**

La présente contribution est le partage d'une expérience vécue entre 2020 et 2023 par une organisation de la société civile, l'Institut pour la gouvernance et le développement (IGD), qui met en œuvre depuis 2012 le projet régional PYPA destiné à la formation des jeunes engagés en politique. Le projet financé par la Suède à travers la Fondation internationale du parti du centre suédois (CIS) est mis en œuvre dans sept pays francophones d'Afrique de l'ouest. Le papier analyse comment le PYPA a été affecté par la crise régionale induite par les coups d'Etat dans trois Etats du Sahel, les sanctions de la CEDEAO contre ces pays, la décision de retrait de ces pays de la CEDEAO, l'offensive russe dans le Sahel, la suspension de l'aide suédoise au Mali et au Burkina Faso. La question centrale est la suivante : Comment cette crise régionale a-t-elle été vécue par l'IGD et les jeunes bénéficiant de ce projet ? Plus spécifiquement, comment cette crise a-t-elle affecté les perceptions de ces acteurs sur la CEDEAO et la démocratie ? Comment ces acteurs locaux ont-ils été affectés ? Quelles perspectives pour le travail de l'IGD avec les jeunes ? Les données proviennent de notre expérience personnelle dans le cadre de l'IGD comme coordonnateur du PYPA (2012- 2022) et directeur depuis 2019. A ce titre, nous avons participé à des échanges virtuels et en présentiel plus de 600 jeunes alumni du PYPA et à des réflexions stratégiques entre l'IGD et le CIS. Les sanctions adoptées par la CEDEAO au Mali en 2020 et au Niger en 2023 ont entraîné une polarisation du débat au sein de la communauté des alumni du PYPA regroupés dans un groupe WhatsApp. D'une part, il y a ceux qui défendent la CEDEAO dans sa position contre les coups d'Etat, et de l'autre, ceux qui critiquent sa politique de « deux poids, deux mesures », c'est-à-dire son incapacité à sanctionner les « coups d'Etat civils ». Du côté de l'IGD et de CIS, les crises ont conduit à une réflexion sur la « doctrine » du projet sur les institutions régionales et la démocratie. La question s'est posée de savoir s'il fallait interdire dans le groupe WhatsApp toute apologie des coups d'Etat. Un dilemme est apparu car si les régimes de transition ont permis la responsabilisation de certains jeunes alumni du PYPA, leur discours anti-démocratique est incompatible avec les finalités du projet. Pour répondre aux discours antidémocratie, l'IGD et le CIS ont inclus dans le manuel de formation à partir de 2020 des modules sur la CEDEAO et l'Union africaine. Il y a eu aussi des conséquences pratiques. A titre illustratif, les participants maliens n'ont pas pu participer à un atelier au Sénégal en 2020 à cause de la fermeture des frontières. En termes de perspectives, les incertitudes sur la libre circulation des personnes suite au retrait des trois Etats de la CEDEAO et les dérives autoritaires dans ces pays incitent à exclure des activités ces trois Etats pour l'année 2024. Cette réorientation des activités vers les pays stables tels que la Cote d'Ivoire au détriment des Etats du Sahel a des conséquences sur les opportunités de formation pour les jeunes. Il y a enfin des incertitudes sur la durabilité financière de l'IGD en cas de suspension de la subvention suédoise après 2024. Le PYPA est financé pour 2024 mais nul ne sait comment la position suédoise va évoluer après cette

année. Cette incertitude a comme conséquence sur la sécurité des emplois à l'IGD et conduit l'organisation à engager une stratégie de diversification de ses partenariats.

### **Armel Sambo : Perceptions et appropriation des accords et conventions de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) par les populations riveraines du lac Tchad**

Conscients de l'intérêt d'une gestion intégrée des ressources en eau du lac Tchad, les Chefs d'Etat et de Gouvernements riverains (Niger, Tchad, Cameroun et Nigeria) ont signé la Convention du 22 mai 1962 instituant la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). A partir de cette période, la gestion du lac Tchad dépasse désormais le cadre national pour devenir une préoccupation régionale. Des conventions et des accords ont été signés en vue de la gestion de l'eau, des aménagements hydrauliques, de la flore et de la faune, des activités économiques, etc. Cependant, la question principale, est de savoir si ces cadres réglementaires sont connus et font l'objet d'une appropriation par les populations riveraines ? Cette communication s'appuie sur des entretiens semi directs avec les usagers, l'observation des activités autour du lac Tchad dans les localités de Darak, Kofia, etc. et l'exploitation des données écrites (archives de la CBLT, rapports des structures techniques, travaux scientifiques, etc.). Il en ressort que les populations riveraines du lac Tchad perçoivent la CBLT comme une organisation qui finance les projets en vue d'une gestion durable des ressources en eau. Toutefois, l'on note une faible connaissance des textes (la convention de la CBLT, le protocole de Moundou, l'accord d'Enugu, la charte de l'eau, etc.) réglementant la gestion des eaux par les populations. Elles affirment de ce fait qu'elles ne participent pas à la prise de décision sur le plan de la gouvernance. Ce qui débouche donc sur une faible appropriation de ces textes par les véritables usagers de l'eau, d'où une multiplication des conflits d'usage transfrontaliers. Il importe alors d'impliquer les populations dans les prises de décision pour une bonne appropriation des textes réglementant la gestion durable et partagée des eaux du lac Tchad par la CBLT.

### **Amina Tondi & Juliana Abena Appiah : Les obstacles au commerce au sein de la CEDEAO: le cas du Ghana**

Le commerce fait partie intégrante de la quête de développement de toute économie. Au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il est la pierre angulaire de l'intégration régionale et du progrès économique. Le commerce au sein de la région n'est toutefois pas exempt de défis, dont certains doivent être relevés par les commerçants transfrontaliers de la région afin de soutenir leurs activités, de tirer parti des opportunités du marché et de contribuer à la croissance économique et à l'intégration envisagées par les accords de la CEDEAO. Ce document examine les obstacles au commerce au sein de la CEDEAO, avec un accent particulier sur le Ghana, afin de comprendre les obstacles à l'intégration économique régionale. L'étude a cherché à répondre aux questions de recherche suivantes : Quels obstacles les commerçants et les entreprises rencontrent-ils lorsqu'ils commercent avec d'autres pays ? Quelles stratégies utilisent-ils pour faire face aux barrières commerciales rencontrées dans le cadre du commerce transfrontalier ? et Comment considèrent-ils les politiques et les initiatives de la CEDEAO visant à réduire les barrières commerciales ? L'étude a utilisé des données primaires et secondaires. Les données primaires ont été recueillies à l'aide d'entretiens semi-structurés afin d'explorer les expériences transfrontalières de première main des commerçants locaux. Les données secondaires utilisées comprennent des articles scientifiques, des rapports et des documents politiques. Les données issues des entretiens ont révélé que les commerçants se heurtent à toute une série d'obstacles, notamment les insuffisances infrastructurelles, les différences linguistiques et culturelles, etc. Malgré l'existence d'un cadre de politiques de la CEDEAO visant à minimiser ces obstacles, les résultats de cette étude indiquent un manque important de sensibilisation des commerçants à ces politiques, aggravé par des doutes quant à



leur efficacité pratique. Le document conclut que pour que la CEDEAO atteigne ses objectifs d'intégration économique, il est impératif de réorienter les politiques afin de se concentrer sur les besoins urgents des commerçants. Les recommandations comprennent l'amélioration de l'infrastructure, l'harmonisation des procédures douanières, l'amélioration de la communication politique et l'implication active des commerçants dans le processus de formulation des politiques.

### **David Ngendo-Tshimba : La Communauté économique des pays des Grands Lacs et les petits commerçants transfrontaliers : L'expérience des gouvernés en matière de régionalisme**

Le 29 août 1966, les ministres des affaires étrangères et de la coopération régionale du Burundi, de la RD Congo et du Rwanda se sont réunis à Kinshasa pour la première fois depuis l'indépendance afin de réfléchir à l'avenir de la coopération régionale entre les trois pays. Dix ans plus tard, le 20 septembre 1976, les trois chefs d'État ont convenu de la création de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) en signant la Convention de Gisenyi. Depuis lors, la CEPGL s'est efforcée - contre vents et marées et au milieu de la violence (armée) - de supprimer les barrières commerciales et non commerciales afin d'établir une coopération régionale plus étroite et une prospérité partagée. Ce document examine l'expérience de la gouvernance régionale de la CEPGL, non pas du point de vue des institutions interétatiques et des cadres politiques établis, mais de celui des petits commerçants transfrontaliers en tant que gouvernés. Les données primaires (à la fois narratives et statistiques) de cette étude ont été collectées dans quatre zones frontalières sélectionnées, à savoir Goma - Gisenyi (entre la RDC et le Rwanda), Bukavu - Cyangungu (entre la RDC et le Rwanda), Uvira - Gatumba (entre la RDC et le Burundi), et Akanyaru - Akanyaru Haut (entre le Rwanda et le Burundi). Un échantillon de 250 SSCBT (100 femmes et 150 hommes) a participé à la collecte de données par le biais d'entretiens et de discussions de groupe. Une autre catégorie de personnes interrogées (12 informateurs clés) était composée de fonctionnaires des recettes publiques des quatre points frontaliers. Les principales conclusions de l'étude sont (i) des exemples d'investissements conjoints par la mise en commun des ressources et le partage des risques qui restent courants dans ces SSCBT, même si les relations interétatiques sont instables et (ii) des exemples de contrebande et de blanchiment d'argent passant par le commerce transfrontalier à petite échelle dans le cadre de régimes stricts de surveillance des frontières et de douanes. Au vu de ces résultats, l'étude remet en question une grande partie des idées reçues sur la sensibilité aux conflits et le commerce pour la paix, qui sont omniprésentes dans la rhétorique politique de la gouvernance régionale dans l'Afrique d'aujourd'hui.

### **Afua Boatemaa Yakohene : La diaspora africaine en tant qu'agence d'intégration régionale: Le cas de la diaspora ghanéenne**

En février 2003, l'Union africaine a officiellement modifié son acte constitutif pour reconnaître la diaspora africaine comme sa sixième région et comme un organe crucial dans le processus d'intégration. Pourtant, très peu de choses ont été faites pour exploiter le rôle de la diaspora africaine dans les efforts d'intégration de l'UA. Cette étude a cherché à démêler l'action de la diaspora africaine dans le processus d'intégration, en mettant l'accent sur la diaspora ghanéenne. La recherche qualitative a été utilisée dans cette étude, par le biais d'une collecte de données primaires et secondaires et d'une analyse thématique. L'étude a révélé que bien que la diaspora africaine, en particulier la diaspora ghanéenne, soit consciente de son rôle, les agences d'intégration régionale en Afrique n'ont déployé que peu d'efforts pour diffuser le projet auprès de la diaspora et tirer parti de son rôle par le biais de la collaboration. Cela montre que si le contexte juridique a été fourni, il n'y a pas eu de feuille de route claire, et cette situation s'est répercutée sur les États individuels tels que le Ghana - un acteur clé dans le processus d'intégration

économique de l'Afrique. L'étude a révélé que cette lacune était principalement due à la méconnaissance du projet d'intégration régionale par la diaspora, au manque de collaboration, à l'absence d'orientation idéologique et d'inclusion politique, ainsi qu'à un environnement d'investissement défavorable pour la diaspora ghanéenne en particulier. L'étude recommande un partenariat délibéré entre le gouvernement et d'autres organisations non-gouvernementales pour lancer le récit de l'intégration régionale à travers les médias de masse et les nouveaux médias. L'étude recommande également que les organismes continentaux tels que l'UA s'engagent de manière critique dans les initiatives d'intégration régionale existantes afin d'identifier les faiblesses et de proposer des améliorations basées sur une compréhension des contextes et des besoins locaux.